

Décision

Générale

colonial

Décision n° 16-109-1905 MUTATIONS

n° 16-109-1905

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
24 novembre 1905

Numéro JO
n° 109 du 01/12/1905

Date du numéro
1 décembre 1905

TEXTE INTÉGRAL

le nommé Farah Moussa, canotier du Gouvernement, est licencié. à compter du 24 Novembre 1905, et remplacé par le nommé Liban Dibed, engagé comme canotier au Gouvernement à la solde de 35 francs par mois, pour compter du même jour.